A PROPOS DE L'HERBE-À-ROBERT (*GERANIUM ROBERTIANUM*)

Françoise HOFFER-MASSARD
avec la collaboration de Nataskha PERNET

L'herbe-à-Robert

Chacun connaît le géranium herbe-à-Robert. Cette plante très fréquente était utilisée en médecine populaire. Il existe deux sous-espèces de *Geranium robertianum*:

Geranium robertianum L. s.str., actuellement le plus fréquent en Suisse.

Ses pétales rose vif sont longs de 9-12 mm et ses anthères sont oranges. Il fleurit de mai à octobre. D'origine eurasiatique et nord-américaine, il pousse dans les haies, les murs et les décombres. Ce géranium peut monter jusqu'à l'étage subalpin. Son nombre chromosomique est de 2n=64 (LAUBER *et al*. 2000).

Geranium robertianum ssp. *purpureum* (Villars) Nyman.

Les pétales sont pourpres, longs de 5-9 mm, les anthères sont jaunes. Il fleurit d'avril à juin, et l'aspect est plus grêle que le type. Cette plante, d'origine méditerranéenne, pousse dans les haies, les murs, et les décombres pierreux. Depuis une vingtaine d'années ce géranium, plus thermophile que le précédent, est en forte expansion à partir des voies ferrées. Sa carte de répartition mériterait d'être refaite. Le nombre de chromosomes est de 2n=32 (LAUBER *et al*. 2000).

Figure 1
Geranium robertianum dessiné par Marie Mousson (1805-1895)

[Herbiers peints du Musée botanique cantonal, Lausanne]

Une utilisation de l'herbe-à-Robert

On nous a parlé d'une personne habitant Les Diablerets, qui avait proposé de traiter des hémorroïdes avec de l'herbe-à-Robert selon la recette suivante:

- Ramasser des plantes d'herbe-à-Robert sans les racines. Les étaler sur une feuille de papier de ménage et les mettre sécher sur un radiateur pendant trois à quatre jours.
- Dans un baquet, mettre une bonne poignée d'herbe-à-Robert séché.
- Verser par-dessus 4-5 litres d'eau bouillante. Laisser refroidir jusqu'à une température agréable et faire un bain de siège pendant environ 10 minutes.

Le traitement a été répété environ tous les trois jours pendant 2-3 semaines. Le résultat s'est avéré concluant.

Transmission de la recette

La personne qui a proposé la recette est une femme d'une cinquantaine d'années. Elle la tient de sa mère originaire de Nesslau (SG) qui a vécu sa jeunesse dans les Grisons avant de s'installer aux Ormonts. Cette mère était infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie. Pendant la guerre, elle soignait le maximum de gens avec des plantes car il y avait pénurie de médicaments et ils étaient chers. Cette recette n'est donc pas traditionnelle des Ormonts.

Nous avons eu envie d'en savoir plus, aussi avons-nous consulté la bibliothèque de l'un des auteurs.

Utilisations du *Geranium robertianum* s.l. selon la littérature

Les résultats sont classés par ordre chronologique puisque les auteurs peuvent avoir tendance à la compilation. Nous avons recopié les auteurs textuellement, conservant certaines orthographes anciennes comme «hémorrhagies» ainsi que les traits d'unions quand il y en avait. Certains auteurs, comme CORREVON 1923, utilisent irrégulièrement les majuscules. Pour les auteurs les plus originaux, nous avons noté le maximum d'indications. Les termes munis d'un astérisque nous ont semblé mériter une explication.

Antonin BOSSUS 1854: «Traité des plantes médicinales indigènes»

«*L'herbe-à-Robert a une odeur désagréable, rappelant celle de l'urine des personnes qui ont mangé des asperges; sa saveur est amère, astringente. On en fait usage en gargarismes dans les angines; en décoction dans les hémorrhagies et autres écoulements passifs, en cataplasme, comme résolutive des engorgements des mamelles, etc. Elle a passé aussi pour diurétique et lithontriptique*; mais de nos jours elle est abandonnée des médecins, quoique le vulgaire l'emploie encore dans l'esquinancie**, où, en effet, elle n'est pas toujours sans efficacité. – M. Cazin*** dit l'avoir vu administrer avec succès aux animaux affectés de pissement de sang. – Son suc chasse les punaises (...).*

Préparations, doses.

Décoction: 15 à 30 g pour 500 g d'eau, en tisane – 30 à 60 g pour 500 g d'eau en lotion, injections, gargarismes.

Cataplasme: on pile la plante verte, ou on l'a fait bouillir sèche dans l'eau qu'on laisse réduire d'un quart.»

* lithontriptique: qui détruit les pierres ou calculs.

** esquinancie: angine sévère

*** Monsieur Cazin: il s'agit vraisemblablement du docteur F.-J. Cazin (1788-1864) auteur du «Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes» édité en 1858.

Fr. Losch 1906 (non daté) «Les Plantes médicinales»

«*(...) Toute la plante est faiblement astringente et elle constitue de ce fait un remède populaire contre les angines: on la fait bouillir dans du vinaigre et on l'applique en cataplasme sur la gorge. Sa décoction (30 g par ½ l d'eau) est en outre fort usitée comme antihémorragique et ses feuilles écrasées servent à panser les plaies.*

Nos ancêtres allaient plus loin, car ils en faisaient un médicament contre l'érysipèle, les stomatites ulcéreuses, les cancers du sein et autres parties secrètes.»

P.-J.-L. Lehamau 1913 «Plantes remèdes et maladies»

«*(...) Il est employé comme astringent et est utile dans plusieurs maladies, dans la jaunisse et la gravelle surtout où il peut rendre de très grands services.*

Pilé et appliqué en compresse sur une coupure, une écorchure, il en facilite la cicatrisation.»

Gaston Bonnier (1853-1922) «La Grande Flore» réédition 1990

«*La plante fraîche est astringente, vulnéraire et résolutive; on l'emploie en gargarisme contre les angines; on l'a utilisée contre les hémorrhagies, les néphrites, les contusions.*»

Henri Correvon 1923 «Plantes et santé»

«*(...) Pourtant, ils ont servi longtemps, surtout l'herbe-à-Robert, à préparer des résolutifs pour les yeux. Künzle (...) déclare que l'herbe écrasée et appliquée fraîche sur les organes malades guérit rapidement chez l'homme et chez les animaux les ophtalmies, les maux de gorge, les abcès aux gencives, les douloureuses névralgies qui ont leur siège soit au visage, soit aux pieds, les terribles maux venant de l'estomac ou des reins, les enflures des membres, etc.*

(...) L'herbe-à-Robert est surtout connue pour guérir les dartres, les éruptions, les croûtes sèches ou humides. Il faut cuire et employer en bains chauds. (...) On recommande encore l'herbe-à-Robert écrasée pour compresse sur les yeux, la bouche, etc. dans les inflammations.»

Hans Flück 1942. «Nos plantes médicinales»

«*Partie utilisée: La plante fleurie, fraîche ou séchée, de préférence avec la racine. (En herboristerie on veut la plante sans la racine).*

(...) Emploi: A l'intérieur surtout en tisane (1/2 l d'eau froide sur une cuillerée à soupe de drogue et faire bouillir 2-3 minutes) contre la diarrhée, l'hydropisie, l'inflammation de vessie (peu efficace). A l'extérieur en bain sur les plaies guérissant mal, sur les éruptions et en lavage contre les stomatites. A l'extérieur on applique aussi les feuilles broyées ou bien on mâche les feuilles fraîches contre les inflammations des muqueuses de la bouche.»

P. Fournier 1948 «Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France»

«*(...) Epingles de la Vierge, Aiguilles à Notre-Dame, Fourchette du Diable, Chancrée, Herbe à l'esquinancie, Bec de Cigogne, Pied de Pigeon, Pied de Colombe, Patte d'Alouette, Persil maringouin (...). Dans certaines régions du nord, l'herbe-à-Robert constitue un remède populaire à la*

dysurie des buveurs de bière. Chez les diabétiques, elle produit souvent une diminution marquée de la glycosurie (Dr H. Leclerc). (...) ajoutons les indications énumérées dans la littérature de vulgarisation: hémorragies de tout genre, comme les saignements de nez, hématurie, hémorragies hémorrhoïdales ou utérines, coupures, blessures etc.; jaunisse, hydropisie, gravelle, inflammation des reins, - détail à noter, alors que tant de diurétiques risquent d'irriter le tissu rénal – diarrhées, catarrhe chronique des bronches, colique, fièvres intermittentes, scrophulose, goutte, etc.*

A l'extérieur, cette plante fournit des gargarismes efficaces dans les maux de gorge, les stomatites, les glossites, les amygdalites, les angines herpétiques. Elle s'applique également en cataplasmes chauds sur la gorge et contre les douleurs de vessie, les érysipèles, les fistules, les éruptions persistantes, même les ulcères carcinomateux, sur les contusions, les engorgements glanduleux et mammaires, en lavage contre les inflammations de la conjonctive. – Le suc et les et les feuilles contuses appliquées sur les coupures, les plaies superficielles, les blessures légères, les écorchures, les assainissent et les cicatrisent promptement.

Mode d'emploi – Infusion ou décoction légère: 30 à 50 gr par litre d'eau; trois tasses par jour. – Décoction pour gargarismes et lotions: 200 gr par litre. – Cataplasmes: 200 à 300 gr pour 1 litre d'eau.

En homéopatie, on emploie une teinture préparée avec la plante fraîche fleurie comme hémostatique et astringent.»

* mention des hémorroïdes, mais le traitement est en usage interne.

Paul Schauenberg et Ferdinand Paris 1969 «Guide des plantes médicinales»

«*Propriétés: astringent et calmant.*

*Application, Préparation: Anciennement officinale (*Herba Geranii Robertiani*), la plante est utilisée de nos jours en herboristerie, pour soigner les ophtalmies, les dartres, les inflammations buccales. On l'administre en infusion et en compresse de plantes fraîches broyées.*»

Jan Volák et Jiri Stodola 1984 «Plantes médicinales»

«*On récolte la tige feuillée (*Herba geranii robertiani*), au moment de la pleine floraison, de préférence muni de gants car le suc peut être vésicant. On fait sécher à l'ombre, dans un lieu bien aéré ou en séchoir à 95,00°F* maximum. Les parties actives contiennent de l'huile essentielle, des tanins et une substance amère, la géraniine. C'est pour ses effets astringents et diurétiques que l'herbe-à-Robert est utilisée en herboristeries: on l'emploie comme hémostatique – hémorragies pulmonaires, saignements de nez – et pour les diarrhées rebelles. Elle trouve son application dans les traitements des calculs urinaires et rénaux (dont elle favorise la dissolution) et comme produit diurétique. On en prépare une macération à froid** à la dose de deux cuillères à café à laisser macérer 8 heures et à consommer dans la journée. Pour les soins des maladies de la peau, dermites et eczémas suppurants, ulcères et inflammations diverses, on fait appel à des compresses ou des onguents. La décoction d'herbe-à-Robert est un bon gargarisme efficace pour le traitement de l'angine*»

* 95°F = env. 35°C.

** Adrien Dolivo (communication personnelle) «*La macération à froid pendant 8 heures: les tanins sont ainsi extraits et les autres principes actifs (comme l'huile essentielle qui pourrait être irritante) insolubles dans l'eau froide, ne se retrouveront pas dans la préparation finale*».

Pierre Delaveau *et al.* 1985 «Secrets et vertus des plantes médicinales»

«*Parties utilisées: partie aérienne, fraîche ou sèche (mai-août); séchage en bouquets pendus dans un grenier aéré.*

Constituants: tanin, huile essentielle, résine, substance amère, vitamine C. Propriétés: antispasmodique, astringent, diurétique, hémostatique, hypoglycémiant, tonique, vulnéraire. Usage interne et externe. Utilisation pharmaceutique. Utilisation cosmétique. Utilisation vétérinaire.»

Pierre Lieutaghi 1991 «La plante compagne»

«*(...) Et, partout, la destination médicinale de la plante est d'abord celle d'une antihémorragique/cicatrisante. (...) L'herbe-à-Robert a surtout des indications externes, même si on la voit parfois prescrite comme diurétique, dans le passé, sans doute en conséquence de l'emploi astringent contre l'hématurie (un informateur de l'Ariège m'a dit son efficacité dans l'ulcère gastrique; c'est une extension interne possible de l'ancienne prescription en antitumoral sur les «chancres»).*

Avec ses 35% de tanin, le petit géranium des murailles est un astringent efficace.»

T. Ceccini 1993 «Encyclopédie des plantes médicinales»

«*(...) Ce sont les feuilles que l'on récolte et que l'on fait sécher: elles possèdent des propriétés astringentes et décongestionnantes.*

Bouche, gorge (inflammation). Décoction: faire bouillir 60 g de feuilles dans un litre d'eau et utiliser cette décoction filtrée, tiède et sucrée avec du miel, pour se rincer la bouche. Faire des gargarismes en cas d'inflammation de la gorge.

Plaies, ulcères. Cataplasme: on favorise la cicatrisation des plaies et des ulcères en appliquant sur la partie malade quelques feuilles fraîches de géranium Robert lavées et écrasées. Bander avec de la gaze et renouveler ce pansement deux fois par jour.»

Remarque: les légendes des plantes illustrées dans ce livre sont souvent fausses.

Paul Iserin *et al.* 1997 «Encyclopédie des plantes médicinales»

«*On l'utilise parfois comme le géranium américain* (voir* Geranium maculatum*), comme astringent, ou pour soigner des plaies. Cette plante mériterait de faire l'objet de recherches approfondies.*

Geranium maculatum *Géranium américain (...) On le prescrit contre les irritations du colon, les hémorroïdes*, et pour arrêter les hémorragies externes. On le préconise également contre les règles et les pertes de sang trop abondantes.*»

* Mention des hémorroïdes pour une espèce proche.

Henri Armand 1997 «Vivre et guérir en montagne»

«*Mon père conseillait de tremper des feuilles de l'herbe-à-Robert dans de l'huile d'olive et de les mettre en compresse sur les plaies qui ont de la peine à se cicatriser.*

L'ancien facteur de Saint-Nicolas, Richard Thomasset, dit Câdi, traînait depuis longtemps une plaie qui ne se fermait pas malgré les différents remèdes appliqués. Une seule application de siînpàa a suffit à amorcer une guérison rapide et complète.*»

* Saint-Nicolas, vallée d'Aoste.

Sabine Brüschweiler 1999 «Plantes et savoirs des Alpes»

«*En Anniviers, le géranium herbe-à-Robert est peu répandu. Toutefois, comme pour son «cousin» des balcons, on lui attribue des vertus curatives vulnéraires. André S. de St-Luc se souvient que la feuille fraîche était mise en compresse sur les enflures, les coups et les contusions. Plante sauvage fréquente dans les lisières de forêts, des villages et des décombres, le géranium herbe-à-Robert faisait partie de la pharmacopée traditionnelle. Ses feuilles fragiles étaient toutefois difficiles à sécher et l'on faisait plus confiance à d'autres plantes.*»

Bernard Boullard 2001. «Plantes médicinales du monde»

«*On considère le Géranium Herbe-à-Robert comme astringent (en cas de diarrhées ou de dysenteries), résolutif, tonique, vulnéraire. Nombre de travaux ont souligné son aptitude à faire baisser le taux de glycémie chez les diabétiques. Certains le recommandent aussi pour traiter les ophtalmies. C'est assurément le plus commun, mais également le plus utile des Géraniums. La médecine populaire fit appel à lui contre l'enrouement, les laryngites et maux de gorge en général. En aromathérapie, l'essence extraite de cette plante et de certaines espèces du même genre, sait stimuler la malade dans sa résistance contre les agressions pathogènes.*»

En guise de conclusion

Malgré l'abondance des sources, les hémorroïdes ne sont signalées que deux fois parmi les affections traitées avec l'herbe-à-Robert. Seul Fournier (1948) mentionne de façon directe le traitement des hémorragies hémorroïdales avec cette plante. Il semble que la plante soit utilisée en infusion ou en décoction, le texte n'est pas très clair. Iserin *et al*. 1997 mentionnent que le *Geranium robertianum* peut être utilisé comme le *G. maculatum* dont il signale l'utilisation contre les hémorroïdes sans expliquer de quelle façon on utilise ces deux géraniums.

Pour Adrien Dolivo, pharmacien (communication personnelle): «*L'indication concernant les hémorroïdes ne me surprend pas puisque c'est une plante riche en tanins. Celles-ci, utilisées en usage externe, le sont en gargarismes (maux de gorge, etc.) ou en bains de siège (hémorroïdes etc.). De plus cette plante est connue depuis longtemps comme hémostatique, ce qui est un argument supplémentaire pour cette indication. Je suis donc surpris qu'elle ne soit pas mentionnée plus fréquemment, peut-être parce que d'autres plantes conviennent mieux (écorce de chêne, hamamélis)*»

Soigner les hémorroïdes avec des bains de siège d'infusion de géranium herbe-à-Robert n'a pas l'air d'être très connu. Les risques encourus avec cette méthode ne semblent pas très grands. Peut-être vaudrait-il la peine d'essayer ce traitement bon marché avec une plante qui n'est pas menacée.

Un chaleureux merci à Adrien Dolivo pour sa relecture et pour ses précieux renseignements.

Bibliographie

Armand H., 1997. Vivre et guérir en montagne. Centre d'études francoprovençales «René Willien», Saint-Nicolas, vallée d'Aoste. 126 p.

Bonnier G., 1990. La grande flore de Gaston Bonnier. Belin, Paris. 4 vol.

Bossus A., 1854. Traité des plantes médicinales indigènes. Baillière, Paris. 840 p.

Boullard B., 2001. Plantes médicinales du monde. ESTEM, Paris. 634 p.

Brüschweiler S., 1999. Plantes et savoirs des Alpes, l'exemple du val d'Anniviers. Monographic SA, Sierre. 287 p.

Ceccini T., 1993. Encyclopédie des plantes médicinales. De Vecchi S.A. Paris. 357 p.

Delaveau P., Lorrain M., Mortier F., Rivolier C.., Rivolier J., Schweitzer R., 1985 Secrets et vertus des plantes médicinales. Sélection du Reader's Digest S.A., Paris. 464 p.

Correvon H., 1923. Plantes et santé. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 379 p.

Flück H., 1942. Nos plantes médicinales. Ott-Verlag, Thoune. 160 p.

Fournier P., 1948. Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France. Lechevalier, Paris. 3 vol.

Iserin P., Masson M., Restellini J.-P., 1997. Encyclopédie des plantes médicinales. Larousse-Bordas. 336 p.

Lauber K., Wagner G., Gfeller E., 2000. *Flora helvetica*. Haupt, Berne. 1616 p.

Lehamau P.-J.-L., 1913. Plantes remèdes et maladies. Broquet, Wargnies-le-Grand (Nord). 689 p.

Lieutaghi P., 1991. La plante compagne. 219 p. Conservatoire et Jardin botanique de la Ville de Genève, Genève. 219 p.

Losch Fr., 1906 (non daté). Les Plantes médicinales. Kuhn, Bienne. 206 p.

Schauenberg P., Paris F., 1969. Guide des plantes médicinales. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 355 p.

Volák J., et Stodola J., 1984. Plantes médicinales. Gründ, Paris. 319 p.